



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105343

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2024

ÉDITÉ LE 29/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2005

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 09/02/2023
0

Raison sociale : LACHAISE THIERRY

SUR LES CLAUDS EST
24640 SAINTE EULALIE D'ANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 481257376

Siret : 481 257 376 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6109684

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 8631000/003 182296/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 8631000/003 182296/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 53 42 73 39

Portable : 06 86 56 19 47

Fax :

Site Internet :

E-mail : auvezereservices24@gmail.com

Responsabilité légale :

LACHAISE THIERRY CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	14/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.